

30 septembre 2024 - Numéro 6

Toujours soucieuse de soutenir ses membres, la FEEP est fière de vous présenter ce 6e numéro de l'Info-gouvernance. Nous en sommes déjà à notre 3e année de publication de cette infolettre à l'attention des administrateurs des établissements du réseau. Nous croyons que la gouvernance est le fondement d'une saine gestion stratégique d'une organisation. Pour cette raison, nous tentons par cette infolettre d'informer les administrateurs sur différents sujets et de nourrir les réflexions afin d'améliorer le mode de fonctionnement de la gouvernance.

Bonne lecture!



Observation du réseau : La provenance des administrateurs

À l'automne 2023, la FEEP procédait à un sondage auprès de ses membres. L'objectif était de faire la mise à jour des données en lien avec la gouvernance des établissements de son réseau. Un volet observé dans ce processus est la provenance des administrateurs qui siègent au conseil d'administration des différents établissements.

Sans surprise, les résultats révèlent que la plus grande portion des administrateurs provient du milieu socio-économique (29%). À souligner que pour le bien du sondage, ces administrateurs ont été considérés comme indépendants, c'est-à-dire n'ayant aucun lien direct avec l'organisation. Sur un pied d'égalité, on trouve la présence de parents (29%), suivis par celle d'anciens élèves (14%).

Il est à noter que les grands stratèges en gouvernance favorisent une indépendance des administrateurs. Ainsi, on s'assure que les décisions prises seront dans le seul intérêt de l'organisation. Comme le sondage le démontre, la présence de parents et d'anciens élèves est une pratique cependant courante. Il faut admettre qu'il s'agit d'une source de recrutement intéressante. Le défi qui se présente alors est de s'assurer de leur impartialité lors des décisions stratégiques importantes.



Autre observation : L'expertise des administrateurs

Ce même sondage nous permet de constater que la diversité des compétences se retrouvant au sein du conseil d'administration d'un établissement membre n'est pas optimale. Ainsi, 25% des membres d'un conseil d'administration présentent une expertise en éducation, 18% dans le domaine de la comptabilité / finance et 11% dans le domaine du droit. Les autres secteurs d'activité ont une représentation de moins de 5% pour chacun d'entre eux.

L'une des tendances observées en gouvernance de nos jours est justement la diversité des compétences dans la composition du conseil d'administration. Les experts à ce sujet suggèrent un large éventail d'expertises afin de recourir à un maximum de connaissance pour traiter les différents dossiers avec une grande perspective. D'ailleurs, la FEEP propose une [grille de compétences](#) pour soutenir les établissements dans la diversification de compétences au sein du conseil d'administration d'une école.



Accompagner une nouvelle direction générale

L'arrivée en poste d'une nouvelle direction générale est un moment crucial. La réussite de son accueil et de son intégration demeure essentielle pour minimiser les turbulences possibles lors de ce changement. Depuis quelques années déjà, la FEEP organise des rencontres virtuelles avec les nouvelles directions générales du réseau afin de les accompagner dans les premiers mois de leur mandat. Comme administrateur, la FEEP vous propose le [Guide pratique pour une transition réussie de la direction générale](#). À l'intérieur de celui-ci, vous trouverez plusieurs propositions qui favoriseront le succès de cette démarche.



Financement année scolaire 2024-2025 - Établissements agréés aux fins de subvention

Depuis la dernière parution d'Info-gouvernance, les établissements membres ont reçu de bonnes nouvelles. Les directions générales ont pu prendre connaissance de la version finale des règles budgétaires 2024-2025 au cours du mois de juillet. De plus, une correspondance du ministère de l'Éducation (MEQ) au début du mois d'août est venue rassurer les établissements. Cette communication confirmait les ajustements rétroactifs en lien avec les nouvelles échelles salariales comprises dans les conventions collectives du secteur public. Ainsi, les règles budgétaires pour l'année 2024-2025 permettront aux écoles membres de maintenir une structure financière adéquate pour la pérennité de l'organisation. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le [site du MEQ](#).



Atout : pour trouver

Afin de faciliter la vie des directions d'établissements, la FEEP a lancé l'an dernier la plateforme [ATOUT](#) qui regroupe des fournisseurs, des experts-conseils et des ressources utiles pour toute école privée. Classées par région et par secteur d'activités, les ressources sont nombreuses et l'outil est en perpétuel développement. Développez le réflexe [ATOUT](#) !



Un nouveau partenaire pour les établissements du réseau

Dans le cadre de son programme de partenariat, la FEEP est fière de vous annoncer la venue de nouvelles forces. À titre d'experte en matière d'efficacité énergétique et de développement durable, nous pourrions dorénavant compter sur l'apport de la firme [TST – Planificateur de performance](#). Cette équipe chevronnée se donne comme mandat d'offrir un soutien adapté à chaque situation afin d'optimiser les initiatives et assurer la durabilité des organisations. Vous pouvez consulter la [liste de nos partenaires](#).



Les cinq premiers numéros ont totalisé 11 943 lecteurs : merci de votre intérêt.

Vous les avez manqués ? Nous vous invitons à les consulter en cliquant les liens suivants :

[Numéro 1 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 2 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 3 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 4 d'INFO-GOUVERNANCE](#)

[Numéro 5 d'INFO-GOUVERNANCE](#)



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec :

Philippe Malette, CRHA

Directeur - Services à la direction générale et à l'administration des écoles

infogouvernance@feep.qc.ca

Vous voulez modifier la manière dont vous recevez ce courriel?
Vous pouvez [mettre vos préférences à jour](#) ou encore [vous désinscrire](#)

